

<https://www.snetap-fsu.fr/Correction-du-bac-G-2023-il-faut-utiliser-les-4-demi-journees-de-correction.html>



# Correction du bac G 2023 : il faut utiliser les 4 demi-journées de correction

- Pédagogie - Bac Général -



Date de mise en ligne : mardi 7 mars 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

**Obtenues l'an passé, ces 4 demi-journées (de droit) sont à demander à votre direction. Un temps nécessaire à utiliser ! Explications pour tous les collègues convoqués pour corriger les spécialités (notamment biologie-écologie) de la filière générale**

Comme l'an passé il est établi pour les collègues qui seront amenés à corriger les spécialités du BAC G un forfait de 4 demi-journée pour les corrections selon le [BO](#) du 22 septembre 2022 :

" les professeurs convoqués par les services des divisions des examens et concours de leurs académies, pour la correction des copies des épreuves d'enseignements de spécialité, bénéficieront d'un forfait maximum de 4 demi-journées libérées de cours pour correction. Ce forfait sera utilisable, au choix du professeur après accord du chef d'établissement, entre le 24 mars et 7 avril 2023."

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo35/MENE2224804N.htm>

Il peut être conseillé de formaliser par écrit la demande de ces 4 demi-journées (proposition de courrier ci-dessous) à votre direction.

N'hésitez pas à contacter le [secteur pédagogie et vie scolaire](#) pour tout problème.